Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 87 (1958)

Heft: 12

Rubrik: En faveur de Pro Juventute

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Il adresse des sentiments de reconnaissance à M^{11e} Josy Winkler, présidente de la Société des institutrices, qui s'est dévouée sans compter afin que ce voyage fut une parfaite réussite. M^{11e} Winkler fut secondée par M. Paul Simonet dont le sourire conquit tout le monde. Il y eut de leur part beaucoup de dévouement et beaucoup de responsabilité.

M. Morel n'eut garde d'oublier nos trois chauffeurs, qui furent aussi prudents que serviables et poussèrent la gentillesse jusqu'à reconduire chacun à sa porte, ce que nous avons fort apprécié. Le *Vieux chalet*, puis la youtze, chantés en chœur constitue le dernier acte d'un magnifique voyage, avec d'aimables compagnes et compagnons. Que pouvait-on désirer de plus?

Ce furent là des journées dont le souvenir ne s'estompera pas de sitôt.

ALOYS BRODARD.

En faveur de Pro Juventute

A partir du 1^{er} décembre aura lieu, à travers tout le pays, la traditionnelle vente des cartes et des timbres $Pro\ Juventute$, à laquelle le Corps enseignant participe avec beaucoup de dévouement.

Elle s'effectuera, cette année, au profit de la mère et de l'enfant.

Nous osons espérer que cette œuvre si méritante, étant donné son but d'utilité publique, ira se développant de plus en plus dans le canton de Fribourg.

La plus noble mission que l'aide à la mère et à l'enfant, organisée par *Pro Juventute*, consiste à préparer les jeunes mamans aux tâches que va leur imposer la maternité, c'est-à-dire à leur apprendre à soigner et à élever le petit qui va naître.

Car les progrès de la médecine, de l'hygiène ou de l'alimentation infantiles dont nous nous enorgueillissons à juste titre, ne sauraient profiter qu'aux mères bien informées et dont l'état de santé permet de se vouer sans réserve à leur progéniture. C'est pourquoi l'éducation des mères revêt, aujourd'hui, une importance capitale.

Celle-ci n'a certes point échappé aux puéricultrices de *Pro Juventute* qui, cette année même, ont organisé, dans toutes les régions du pays, 77 cours de puériculture, suivis avec enthousiasme, et destinés aux jeunes gens, aux écolières et aux maîtresses ménagères.

Tout ce qui touche à l'enfant ne saurait laisser l'Ecole indifférente. Il importe, en effet, que les bambins parviennent au seuil de nos classes dans un parfait état physique et mental.

C'est pourquoi le Corps enseignant se doit, dans toute la mesure du possible, de seconder les efforts de la Fondation nationale *Pro Juventute*, en favorisant la vente de ses cartes et de ses timbres.